TOUTARD Olivier

26 juillet 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 25 mai 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Olivier, Guy TOUTARD, commissaire de justice associé, membre de la société à responsabilité limitée «AURALAW», titulaire d'un office de commissaire de justice à la résidence de Saint-Etienne (Loire), d'un office de commissaire de justice à la résidence de Montbrison (Loire), d'un office de commissaire de justice à la résidence de Le Coteau (Loire) et d'un office de commissaire de justice à la résidence d'Yssingeaux (Loire) a pris effet.

La dénomination sociale de la société n'est pas modifiée.

Associé (s) en exercice :
Nathalie BEAL-PARTRAT, Alexandre BENATRU, Sylvain CHEVALIER, Damien GIANELLA, Sandrine ROURE, Hubert SIMONET, Maryline SIMONET, Elisabeth THEOLEYRE, François TRONCHET

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)